

**PROCES VERBAL de**  
***l'assemblée générale ordinaire de l'association***  
***« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du***  
***26 Juin 2016***

Le **Dimanche 26 juin 2016 à 10h30** s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « A Cœur Joie Anglet côte basque » ci avant désignée à **AZUREVA, 48 Promenade des Sables à Anglet**

Cette Assemblée Générale a été convoquée par le Président sous la forme de:

- Lettre recommandée avec accusé de réception,  
 Courriel,  
 Lettre simple,

dans les délais et forme prévus par les statuts

**Émargement de la liste des présents et vérification des mandats**

Il résulte de la feuille de présence (annexe n°1) signée par chaque membre entrant en séance que sur les **66** membres:

- **50** membres sont présents ou représentés
- **16** membres sont absents

Le quorum étant atteint, notre Assemblée Générale peut débiter.

Notre Assemblée Générale s'ouvre en présence de **Monsieur BARATE, Adjoint Délégué aux Affaires Culturelles et au Jumelage** de la Mairie d'Anglet.

**Résolution N° 1.: Rapport Moral du Président saison 2015-2016**

Lecture du **rapport moral** par le Président M. Lacaste Bruno dont vous trouverez ci dessous en annexe n°2 l'intégralité.

Après avoir répondu aux éventuelles questions, le Président demande de passer au vote.

**Vote(s) contre : néant**

**Vote(s) pour : Tous les membres présents ou représentés**

**Abstentions(s) : Néant**

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

**Adopte cette résolution**

**Rejette cette résolution**

**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 2.: Rapport Financier de l'année 2015 de la Trésorière**

Lecture du **rapport financier** du **01/06/2015 au 31/12/2015 (6 mois)** par la Trésorière Mme Darrigrand Céline.

Le prochain exercice sera pour une année civile du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ci dessous les principaux points:

Charges: **17 516,55 €**

Produits: **18 692,00 €**

Le bénéfice pour cette année s'élève à : **5274.73 €** avec une subvention exceptionnelle de la Mairie relatif à notre concert du 10 mai 2015 de **4000,00 €**

Pas de subvention du Crédit Agricole : **0 €**

La trésorière a mis l'accent sur la nécessité de trouver des sponsors.

Roberto A. demande d'avoir accès aux comptes avant l'AG. Le Président lui rappelle que les comptes et bilans sont consultables auprès de la trésorière dès la réception de la convocation conformément au règlement intérieur et au rappel stipulé sur la convocation. Pantxika D. émet le souhait de pouvoir projeter les comptes (powerpoint) sur un tableau blanc. Le bureau analysera la demande et sa faisabilité.

Après avoir répondu aux questions, le Président demande de passer au vote.

**Vote(s) contre :**

**1**

**Vote(s) pour :**

**49**

**Abstentions(s) :**

**Néant**

**PROCES VERBAL de**  
***l'assemblée générale ordinaire de l'association***  
***« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du***  
***26 Juin 2016***

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

**Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 3.: Rapport d'Activité de l'année 2015 de la Secrétaire**

Lecture du **rapport d'activité** par la Secrétaire Mme Geneviève Lacaste

L'intégralité de ce rapport est consultable à tout moment sur demande. En résumé ci dessous les points évoqués:

1. Effectifs: 66 membres
2. Réunion de bureau: au nombre de 8
3. Répétitions: 48
4. Concerts:
  - 03/06/2016 : Concert « Couleurs Mozart » Messe du Couronnement en l'Église Ste Marie d'Anglet.
5. Formation:
  - Ateliers de formation musicale : 15 choristes
  - Ateliers de technique vocale : 14 chanteurs
6. Convivialité: Galette des Rois, le pot de l'amitié du 1er lundi du mois, les goûters des répétitions des samedis après-midi,

N'ayant pas de questions, le Président demande de passer au vote.

**Vote(s) contre : néant**

**Vote(s) pour : Tous les membres présents ou représentés**

**Abstentions(s) : Néant**

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

**Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 4.: Bilan musical et projets par le Chef de chœur, Jean-Paul Salanne (Non soumis au vote)**

Jean Paul nous confirme que nous avons le 03 juin 2016 réalisé un concert d'exception avec une maturité comportementale et musicale rares et remercie le chœur, les musiciens et les solistes de lui avoir donné du plaisir. Jean Paul remercie aussi l'ensemble des personnes pour les marques de sympathie lors de son accident. Pour la saison future, Jean Paul a quelques idées de projets qui se finaliseront en fonction de l'importance de nos pupitres mais certainement que nous nous orienterons sur un concert avant tout événementiel.

**Intervention de Mr BARATE:**

Mr BARATE nous félicite pour notre prestation lors de notre concert du 03 juin. Le chœur a trouvé une marque de qualité, de partage, de certitude, grâce à Jean Paul. Mr Barate exprime qu'il est heureux de travailler avec le chœur car c'est avec clarté et confiance que se font les entretiens avec Jean Paul Salanne et Bruno Lacaste. En outre, il se dit impressionné par la maîtrise du budget du concert par rapport au budget prévisionnel. Le Schéma d'orientation pour la Culture est voté en juillet et le désir de Mr Barate est de pérenniser un événement culturel qui répond aux objectifs de prises de risques artistiques et de découverte avec une volonté d'ouverture à tous les publics. Mr Barate nous confirme qu'il mettra, si nous le souhaitons, gracieusement le théâtre Quintaou à notre disposition ainsi que tous les supports de communications que dispose la Mairie. Mr Barate conclut son discours en nous demandant de garder notre souffle, notre envie et notre enthousiasme.

**PROCES VERBAL de**  
***l'assemblée générale ordinaire de l'association***  
**« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du**  
**26 Juin 2016**

**Résolution N° 5.: Élection du Conseil d'Administration (à bulletin secret)**

Ci dessous les membres du CA sortants:

- |  |  |
|--|--|
| 1-Castaingts Ginette (Trésorière adjointe) | 2- Charron Liliane (Trésorière adjointe) |
| 3- Darrigrand Céline (Trésorière)          | 4-Friboulet Danièle (Vice Présidente)    |
| 5- Lacaste Geneviève (Secrétaire)          | 6- Lacaste Bruno (Président)             |

Se présentent donc comme membres du CA de la saison **2016-2017** les personnes suivantes:

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1-Castaingts Ginette (membre sortant) | 2- Charron Liliane (membre sortant)  |
| 3- Darrigrand Céline (membre sortant) | 4-Friboulet Danièle (membre sortant) |
| 5- Lacaste Geneviève (membre sortant) | 6- Lacaste Bruno (membre sortant)    |

Lors de la première réunion de ce nouveau conseil d'administration, ses membres éliront le bureau constitué au minimum de:

- |   |                      |                    |
|---|----------------------|--------------------|
| - un chef de chœur (membre de droit , non élu ) | - un(e) président(e) |                    |
| - un(e) vice-président(e)                       | - un(e) trésorier(e) | - un(e) secrétaire |

**Vote(s) contre : néant**

**Vote(s) pour : Tous les membres présents ou représentés**

**Abstentions(s) : Néant**

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

- Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 6.: Vote sur l'adoption de la nouvelle dénomination et du logo, à savoir:**

- a. la nouvelle dénomination: "**Le Chœur Classique Anglet Côte Basque**"
- b. la nouvelle adresse mail: [lechoeurclassiqueacb@gmail.com](mailto:lechoeurclassiqueacb@gmail.com)
- c. le nouveau nom du site internet: [lechoeurclassiqueacb.fr](http://lechoeurclassiqueacb.fr)

Le Président évoque les raisons et la nécessité de ce changement. A la question exprimée de certains choristes( Pantxika D, Marie Claude F., Roberto A.) sur l'effet réducteur du répertoire qui nous cantonne aux œuvres classiques, Jean Paul répond que sa volonté est bien de faire du "Classique" au sens large, ce qui n'exclut pas le contemporain. Le Président et la Vice Présidente rassurent les membres sur le fait qu'un changement de nom de notre association ne nous exclut pas du mouvement National "A Cœur Joie".

Maie Claude A. bien que confiante dans la nécessité de ce changement se pose la question sur l'obligation de mettre cette décision au vote. Le Président lui répond que cette décision est soumise à la décision des membres de l'association et que dans le cas du rejet de cette résolution, nous resterons "A Cœur Joie Anglet Côte Basque". Après avoir répondu aux questions des membres, le Président demande de passer au vote.

**Vote(s) contre :** 1  
**Vote(s) pour :** 48  
**Abstentions(s) :** 1

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

- Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**PROCES VERBAL de**  
***l'assemblée générale ordinaire de l'association***  
***« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du***  
***26 Juin 2016***

**Résolution N° 7.: Vote sur l'Adoption de la mise à jour des statuts**

Conscient que les statuts de 1971 ne sont plus adaptés, il est demandé en séance de voter sur la réactualisation de ces statuts qui seront présentés et mis au vote à une prochaine AG qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire.

**Vote(s) contre :** 0  
**Vote(s) pour :** 48  
**Abstentions(s) :** 2

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

**Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 8.: Vote sur la délégation donnée au Conseil d'Administration pour mettre à jour les statuts:**

Il est demandé aux membres de l'association d'autoriser le Conseil d'Administration à travailler sur les nouveaux statuts qui vous seront présentés pour approbation. Après avoir écouté tous les intervenants, le Président demande de passer au vote.

**Vote(s) contre :** 0  
**Vote(s) pour :** 48  
**Abstentions(s) :** 2

En vertu de quoi, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale à

- L'unanimité des présents et représentés  
 La majorité des présents et représentés

**Adopte cette résolution**   
**Rejette cette résolution**   
**Ajourne cette résolution**

**Résolution N° 9.: Autres points évoqués ne donnant pas lieu à un vote.**

1. Pantxika D. déplore qu'il n'y ait pas de compte rendu après concert dans la Presse. Mr Barate nous confirme l'absence de journalistes spécialisés en musique et d'une manière plus large de journalistes susceptibles de couvrir une manifestation artistique ou autres.
2. Marie José A. nous demande si le concert a été enregistré. Nous lui confirmons qu'un DVD sera réalisé et mis en vente à la fin de l'année. Ce DVD pourrait être exploité (A suivre).
3. Catherine S. s'interroge sur la manière de faire connaître notre nouveau nom. Le bureau lui répond que tous doivent participer à la diffusion de l'information (réseaux sociaux, internet, etc...).
4. Bénédicte R. craint que l'absence de "A Cœur Joie " dans notre nouvelle appellation nous porte tort. Le bureau la rassure puisque dans toute la communication et les correspondances le nom "A Cœur Joie" figurera.

**Plus rien n'étant à débattre et tous les points de la présente convocation ayant été examinés en Assemblée Générale, la séance est levée à 12h30 et se termine par le pot de l'amitié**

**Le Président**  
**Bruno Lacaste**



**PROCES VERBAL de  
l'assemblée générale ordinaire de l'association  
« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du  
26 Juin 2016**

**ANNEXE n°2**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 26 Juin 2016  
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT  
Saison 2015- 2016**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur BARATE, Chers amis et adhérents,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Pour mon premier rapport et au vu de l'ordre du jour chargé je vais essayer d'aller à l'essentiel.....enfin je l'espère.

Cette année a été un tournant dans la vie de notre association tant musicalement que structurellement. L'assiduité, la transparence, la convivialité, la cohésion, l'écoute, les partenariats, l'entraide sont des objectifs que nous défendons et je ne peux que me réjouir qu'ils soient aussi les vôtres. Pour l'année à venir, je compte sur vous pour maintenir ces moments délicieux de partage.

L'an dernier, lors de l'assemblée générale, nous avons une crainte sur les pupitres des hommes. Les adhésions d'un ténor et d'une basse, renforcée par la venue ponctuelle d'Eddy nous ont permis d'organiser plus sereinement notre production du 03 juin qui a été une très belle réussite artistique.

En septembre 2014 notre association comptait 59 adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 64. Néanmoins gardons à l'esprit la fragilité des pupitres de Ténors et des Basses et j'encourage tous nos membres à essayer de recruter afin de ne pas nous limiter à certaines œuvres.

Je remercie la Mairie d'Anglet, représentée par Mr BARATE adjoint à la Culture et au Jumelage, pour son soutien moral, et .....il faut le dire financier.

Je remercie Jean Paul qui par son exigence et sa passion de transmettre nous portent vers des couleurs chantées inexplorées à ce jour.

Merci à Martine pour son implication au sein de notre organisation.

Merci à Dominique, notre régisseuse technique bénévole, et à son équipe de choristes qui ont montré une réelle efficacité pour les mises en place du mobilier et des instruments lors de nos répétitions et concert.

Merci à Jacques, notre barman attitré.

Merci à Catherine pour son goût artistique qui nous a créé l'affiche.

Merci à Agnès pour sa participation au trombinoscope .....et de façon plus large.....

Merci à tous ceux qui s'investissent à un moment ou à un autre ainsi qu'au Conseil d'Administration qui a fourni un travail soutenu.

**PROCES VERBAL de**  
***l'assemblée générale ordinaire de l'association***  
***« A Cœur Joie Anglet Côte Basque » du***  
***26 Juin 2016***

**ASSEMBLEE GENERALE DU 26 Juin 2016**  
**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**  
**Saison 2015- 2016**

Une fois n'est pas coutume, je vais vous parler des donateurs et mécènes. C'est en effet grâce à eux que nous pourrons envisager de faire de belles choses. L'an dernier le montant s'élevait à 1495 euros, cette année nous avons récolté 1920 euros soit en moyenne 30 euros par choriste (64 choristes). L'objectif de 50 euros par choriste n'est pas atteint mais il est compensé par la prévente des billets, votre implication et votre mobilisation à soutenir notre projet. Pour information il y avait plus de 530 personnes à notre représentation. Pour l'année à venir et pour maintenir notre niveau de prestation, je vous propose de garder le même objectif.

Je retiendrai cette année 2 dates:

- la première est bien évidemment celle du 03 juin
- la seconde est celle du 28 mai ; date de la fracture de Jean Paul qui, par respect pour le travail que nous avons fourni en répétitions, n'a pas hésité à aller jusqu'au bout de son engagement. Pour cela merci encore.

Pour finir je vous rappelle que notre principal objectif est de faire découvrir et aimer la musique dans un registre qui nous est propre et d'être une association incontournable dans le paysage culturel d'Anglet. C'est pour ces raisons que nous devons nous démarquer. Les résolutions qui sont à voter lors de cette assemblée seront déterminantes à notre évolution.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Avant de vous donner la parole pour enrichir le débat Céline la trésorière et Geneviève la secrétaire vous présenteront respectueusement le rapport financier et le rapport d'activités.

Ensuite, Jean Paul, vous présentera son bilan musical de l'année et ses projets à venir

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur BARATE, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

Lacaste Bruno - Président

